

Rapport d'activité 2013 de la cellule d'animation de l'IIBO pour le S.A.G.E. Orne moyenne

I. Vie du SAGE et de la CLE	2
1. Renouvellement de la CLE.....	2
2. CLE : Fonctionnement en SAGE approuvé et renouvellement	2
3. Sollicitation/ Participation de l'IIBO à des projets concernant le territoire Orne moyenne.....	3
II. Cohérence et activités inter SAGE	3
1. Comité inter SAGE	3
2. Actions de communication.....	3
3. Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI).....	4
4. Contrat global.....	5
5. Actions sur les zones humides	5
III. Moyens d'animations et vie de l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne	7
1. Moyens financiers pour l'animation du SAGE.....	7
2. Conseil d'administration de l'Institution.....	8
IV. Perspectives 2014	9
1. Communication sur le SAGE.....	9
2. Animation coordination des actions sur le SAGE.....	9
3. Mission technique sur les zones humides.....	9
4. PAPI	10
5. Gouvernance	10

Institution Interdépartementale du bassin de l'Orne

23 boulevard Bertrand – B.P. 20520

14035 CAEN CEDEX

Tél : 02 31 57 15 76 - Fax : 02 31 57 15 75 - Email : sage.orne@calvados.fr

I. Vie du SAGE et de la CLE

1. Renouvellement de la CLE

La CLE devait être renouvelée à l'été 2013. La préfecture de l'Orne a refusé la demande de l'IIBO de repousser le renouvellement de la CLE après les municipales de 2014. Les préfectures disposaient, réglementairement, de 2 mois à compter du 26 juillet 2013 pour produire un arrêté de renouvellement, celui-ci est paru le 19 décembre 2013.

Malgré l'absence de CLE constituée durant cette période, M. HENAFF, animateur de la CLE Orne aval Seulles a assuré à minima l'intérim en participant aux réunions organisées sur le territoire.

2. CLE : Fonctionnement en SAGE approuvé et renouvellement

La Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) a été réunie 2 fois en 2013 :

Le 27 mars 2013 pour :

- Choisir le mode de communication sur le SAGE approuvé
- Présenter et valider le bilan d'activités 2012 de la CLE
- Élire le vice - président de la CLE et les membres suppléants du Bureau
- Informer de la création du poste de technicien zones humides à l'IIBO
- Parler du projet d'effacement du barrage de Pontécoulant
- Evoquer la consultation des assemblées pour la révision du SDAGE et informer sur les guides de lecture pour la mise en œuvre du SAGE

Le 14 juin 2013 pour :

- Le renouvellement de la CLE
- Balayer les missions du technicien zones humides de l'IIBO
- Le projet de la Fédération de Pêche du Calvados sur les ouvrages hydrauliques « le Bateau » et « la Fouillerie » : désignation de 2 membres de CLE au Comité de Pilotage
- Annoncer le départ de Julie MARITON, animatrice du SAGE Orne moyenne, qui a quitté l'IIBO en juillet pour rapprochement conjugal.

Pour préparer ces 2 Commissions, le bureau de la CLE s'est réuni 2 fois : le 14 février et le 24 mai 2013.

3. Sollicitation/ Participation de l'IIBO à des projets concernant le territoire Orne moyenne

Porteur de projet	Thématique
Ouvrages	
CDC de la Suisse Normande	Etude pour un programme d'interventions sur les ouvrages du territoire communautaire (Orne)
Zones humides	
Mairie de Hamars	Visite de terrain pour vérifier les zones humides
CPIE Collines Normandes/ SM Rouvre / CATER	Projet de diagnostic des zones humides sur la Rouvre
Milieux aquatiques	
CPIE Collines Normandes/DREAL	NATURA 2000 Druance et Vallée de l'Orne
Eau potable	
SIAEP du Houlme	Programme sur l'aire d'alimentation du Captage et Comité de pilotage
Démarches plus « larges »	
MISE 14	Elaboration d'une doctrine dans le cadre de l'application de la police de l'Eau sur les rubriques concernant les zones humides / zones inondables Elaboration d'une doctrine pour intégrer la problématique eau dans les documents urbanisme
DREAL	Schémas départementaux des Carrières
STL / AESN	Elaboration du PTAP...
CATER	Travail sur une méthodologie de diagnostic et plaquette de communication sur les zones humides

II. Cohérence et activités inter SAGE

1. Comité inter SAGE

Le comité Inter-S.A.G.E. s'est réuni à 1 seule reprise en 2013 :

- le 19 novembre 2013 pour faire le point sur la gouvernance, le PAPI, les actions en faveur des zones humides, valider la lettre des SAGE n°15, le lancement du concours photo et faire le point sur le nouveau site internet.

2. Actions de communication

La lettre des SAGE n°15 a été éditée et diffusée aux acteurs du territoire en fin d'année.

Type de communication		Destinataires
Courriers d'information	Mars : Courrier d'information de l'approbation du SAGE Orne moyenne.	CDC et Syndicats
Evènement	Décembre : célébration des SAGE et du PAPI	Collectivités des 3 SAGE
Guides	- Guide de lecture pour la compatibilité des documents d'urbanisme	SM SCOT / DDT(M)
	- Grille de lecture IOTA / ICPE / Documents d'urbanisme	pour les services instructeurs DDT(M)
Site internet	1/10 : Le nouveau site internet des SAGE de l'Orne et de la Seulles a été mis en ligne, il se veut plus moderne, plus convivial et plus ergonomique.	Tous publics

3. Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)

Sur le territoire du SAGE Orne amont, la Communauté de Communes des Sources de l'Orne a ainsi démarré la première phase opérationnelle de son programme d'aménagements des bassins versants de la Thouane et de la Sennevière. Il s'agit, dans un premier temps, de remplacer les ouvrages d'art et de réaliser les études complémentaires à certains aménagements (décaissement de lit majeur, réalisation de zones de stockage, création de merlons, etc.).

Sur le territoire du SAGE Orne moyenne, la commune de Saint Laurent de Condel a mis en consultation le marché de maîtrise d'œuvre relatif aux aménagements déclarés d'intérêt général (plantations de 2950 mètres de haies sur talus, création de ponts cadre et de noues ainsi qu'un ouvrage de rétention) du bassin versant du Coupe-Gorge.

Sur le territoire du SAGE Orne aval-Seulles, la commune de Mondeville a notifié son marché de maîtrise d'œuvre en septembre pour l'opération de restauration des berges dégradées de l'Orne au droit de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Par ailleurs, la commune de Ver-sur-mer a démarré en septembre dernier, la première phase de travaux relative à l'opération de confortement de la digue qui avait été très dégradée lors de la tempête Xynthia.

Enfin, l'IIBO assiste les communes couvertes par un Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) ou un Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) prescrit pour la matérialisation des repères de crues sur leur territoire. Un questionnaire a été envoyé aux 94 communes concernées des bassins versants de l'Orne et de la Seulles afin de déterminer lesquelles souhaitent s'inscrire dans cette démarche collective. A ce jour, une vingtaine de collectivités se sont engagées au côté de l'IIBO et des services de l'Etat pour faire vivre la mémoire du risque. L'étude ayant pour objet l'analyse des données existantes relatives aux crues et aux repères de crues mais également la détermination de nouveaux sites d'implantation devrait débuter à la fin de l'année 2013.

4. Contrat global

Entre avril et juillet 2012, un appel à projets à l'échelle globale des 3 SAGE avait été lancé par les cellules d'animation des SAGE. Les retours ayant été assez inégaux selon les territoires, il avait été décidé de prolonger cet appel à candidatures jusqu'en avril 2013. Il s'agissait, de pouvoir, fin 2013, monter un contrat global pour l'eau par SAGE.

Cet outil s'inscrit dans une démarche de préservation et d'amélioration de la ressource en eau et des milieux naturels (aquatiques et humides). Il est la formalisation de la mobilisation des acteurs pour développer et promouvoir, au moyen d'un programme d'actions, les opérations à mener pour atteindre cet objectif en déclinaison du Plan Territorial d'Actions Prioritaires (PTAP) de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et des principes qui ont prévalu à son élaboration.

La CAPF, qui a été sollicité lors de l'appel à projets a répondu qu'elle avait déjà un projet de contrat à l'échelle de son territoire avec l'AESN. Lors d'une précédente réunion à la CAPF le 5 avril 2013 sur le même sujet entre services de l'IIBO, de la CAPF et de l'AESN, les services de la CAPF confirment que l'AESN leur a proposé de porter un contrat et que les discussions sont toujours en cours. Les rencontres / relances des différents maîtres d'ouvrage par l'IIBO ont donc été suspendues depuis, dans l'attente d'une clarification du portage du contrat.

Remplacement du poste d'animatrice du SAGE Orne moyenne :

L'IIBO a lancé un recrutement concomitant au départ de Mme Mariton. L'AESN, en réponse à la demande de subventions nécessaires au financement de ce poste, a informé les membres de l'IIBO lors du Conseil d'administration du 12 septembre 2013 qu'un plein temps sur ce poste n'était pas nécessaire et que M. HENAFF, animateur du SAGE Orne aval-Seulles, pourrait être désigné pour en assurer les missions d'animation surtout s'il ne s'agit que d'émettre des avis.

L'animation d'autres actions sur le territoire tel que les contrats globaux pour l'eau étant confié à d'autres structures porteuses telles que la CAPF.

5. Actions sur les zones humides

► **Interventions auprès des communes comprises dans les masses d'eau prioritaires afin de présenter la situation des zones humides à l'échelle locale et de réfléchir avec les acteurs locaux sur les perspectives de gestion de ces milieux.**

L'objectif est de faire une phase d'inventaire terrain sur les zones qui paraissent conflictuelles, dans le but d'affiner les connaissances communales.

63 communes ont été contactées par courrier dès Septembre. Ces communes font toutes parties d'une masse d'eau prioritaire :

- Le Noireau
- Le Traspy
- L'Orne (du confluent du Noireau, au confluent du ruisseau de la grande Vallée)
- L'Ajon
- La Seulles Amont (de sa source au confluent du Bordel)
- La Seulles Aval (du confluent du Bordel à l'embouchure)

7 présentations au sein des conseils municipaux ont déjà été faites :

- Culey le Patry
- Espins
- Grimbosq
- Saint Rémy
- Montsecret
- Tinchebray
- Landes sur Ajon

6 autres sont prévus avant la fin de l'année :

- Cesny-Bois-Halbout
- Caligny
- Clécy
- Frênes
- Montilly sur Noireau
- Cerisy-Belle-Etoile

► **Interventions auprès des regroupements de communes (syndicats de rivières, communautés de communes...) afin de valoriser les travaux de restauration qui peuvent être mis en œuvre sur ces milieux et les aides de l'agence de l'eau qui y sont allouées.**

3 réunions déjà effectués :

- Syndicat mixte de l'Orne et ses affluents (Ecouché)
- Syndicat mixte de la Seulles et de ses affluents (Cristot)
- Scot pré-Bocage (Aunay sur Odon)

52 élus ont pu assister à ces 3 présentations et des contacts ont été pris avec le technicien.

A ce jour :

- **Le Syndicat du SCOT pré bocage** a recontacté le technicien pour travailler sur les mares de son territoire, afin de voir s'il est possible de concilier un rôle de réserve incendie tout en favorisant le développement des espèces faunistiques et floristiques.

- **La commune de Courseulles sur mer** souhaite, après les prochaines élections, lancer des actions sur des zones humides communales en bordure de Seulles.

- **Un propriétaire privé** à contacter le technicien, car il souhaite rebasculer une culture en zone humide fonctionnelle. Il souhaite un accompagnement technique (Tournay sur Odon).

Des volontés d'acteurs commencent à émerger sur cette thématique. D'autres réunions au sein des conseils syndicaux ou communautaires sont prévues prochainement (Villers bocage Intercom et le Syndicat de restauration de la Haute Rouvre).

► **Animations de terrain auprès des élus et des agriculteurs, en partenariat avec le CPIE des collines normandes et les techniciens de rivières.**

Une première animation a été effectuée mi-novembre sur le bassin versant de la Thouane (Le Cercueil) ; et une autre est prévue fin-novembre sur le bassin de la Druance (Roucamps).

L'objectif est de montrer, sur le terrain, les critères de reconnaissance des zones humides (botanique et pédologique), de présenter les rôles qu'ont ces milieux sur la ressource en eau (dénitrification, écrêtement de crues, soutien à l'étiage..) et de valoriser les modes de gestion et de protection qui peuvent être mis en place.

Un bilan à mi-parcours avec l'AESN en décembre, a permis de pérenniser la démarche et conforter les choix déterminés au départ. Une réflexion sur un éventuel portage des MAET zones humides par l'IIBO pourrait être envisagée en 2015.

III. Moyens d'animations et vie de l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne

1. Moyens financiers pour l'animation du SAGE

Pour rappel, les dépenses de fonctionnement de l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne (hors études complémentaires faisant l'objet de conventions particulières) sont financées par :

- l'Agence de l'Eau Seine Normandie ;
- Le Conseil Régional de Basse-Normandie ;
- l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne.

La contribution des conseils généraux de l'Orne et du Calvados (membres fondateurs de l'Institution) aux dépenses restant à la charge de l'Institution et après déduction des participations financières des autres organismes, s'établit selon la clé de répartition suivante :

- 50 % à la charge du Conseil Général du Calvados ;
- 50 % à la charge du Conseil Général de l'Orne.

Les dépenses attribuées à l'animation des 3 SAGE sur le bassin de l'Orne en 2013 s'élèvent à **312 000 €**.

Postes de dépenses	Montant	Agence de l'eau	Conseil Régional	Divers
Salaires des 3 animateurs de SAGE et forfait de fonctionnement	119 170 €	73 810 €		
Salaire technicien	21 883 €	24 054 €	41 800 €	2 645 €
Secrétariat	30 222 €			
Charges de fonctionnement	41 194 €			
Plan de communication 2013	12 015 €	6 160 €	4 156 €	
Etude d'Elaboration du SAGE Orne amont	85 971 €	53 544 €	8 598 €	
Stage : SIG	1 888 €			
TOTAL	312 344 €	157 568 €	54 555 €	

Tableau : dépenses de fonctionnement 2013 pour l'animation de l'élaboration des 3 SAGE de l'Orne

2. Conseil d'administration de l'Institution

Le Conseil d'administration de l'Institution s'est réuni 3 fois en 2013 :

Le **9 avril 2013** pour :

- Approuver le compte rendu du conseil d'administration du 18 décembre 2012
- Voter le compte administratif 2012
- Voter le compte de gestion 2012
- Voter le Budget Primitif 2013
- Approuver le rapport d'activités 2012
- Renouveler la ligne de trésorerie
- Choisir le prestataire pour la refonte du site internet
- Autoriser le Président à signer la convention cadre relative à la mise en œuvre du PAPI
- Supprimer un poste d'ingénieur principal
- Créer un poste de technicien
- Evoquer le régime indemnitaire des techniciens territoriaux
- Taux de remboursement forfaitaire des frais d'hébergement lors d'une mission

Le **23 septembre 2013** pour :

- Approuver le compte rendu du 9 Avril 2013
- Décision modificative n°1 : Projet de délibération
- Autoriser le Président à lancer et signer le marché d'appel d'offre pour l'Etude et l'Achat des repères de crues : Projet de délibération
- Autoriser le Président à solliciter les aides auprès des financeurs pour mettre en place un projet de communication dans le cadre du PAPI : Projet de délibération
- Autoriser le Président à signer les nouveaux contrats d'Assurance : Projet de délibération + Audit réalisé par le cabinet « Consultassur »
- Modifier l'autorisation d'engagement AE-2012-01 concernant le marché d'étude pour l'élaboration du SAGE Orne amont : Projet de délibération
- Autoriser le Président à signer une convention avec le SYMOA pour la mise à disposition d'un véhicule aux agents de la cellule d'Argentan. : Projet de délibération + projet Convention
- Autoriser le Président à signer l'avenant à la convention de partenariat avec la Mairie d'Argentan : Projet de délibération + Avenant
- Créer un poste d'adjoint administratif 2ème classe à temps non complet : Projet de délibération
- Autoriser le Président à lancer et signer le marché d'étude de Gouvernance : Réponse de l'agence de l'eau à la demande de subvention
- Renouveler le poste d'animateur du SAGE Orne moyenne : Réponse de l'agence à la demande de renouvellement de subvention pour ce poste

Le **10 décembre 2013** pour :

- Le débat d'orientations budgétaires 2014
- La demande de subvention « Plan de communication 2014 »

- Les contrats d'animation sur les 3 SAGE
- L'avenant 1 Lot 1 du marché concernant l'élaboration du SAGE Orne amont
- La convention de stage d'un étudiant en 2014
- La signature d'une convention avec Viacités
- La procédure d'achat de l'Institution
- Les indemnités du Payeur départemental

IV. Perspectives 2014

Le départ de Mme MARITON, le retard pris dans le renouvellement de la CLE, malgré la présence de M. HENAFF, et le désengagement des maîtres d'ouvrage au regard des actions à porter sur le territoire ont eu pour conséquence de ralentir les démarches qu'il serait nécessaire de relancer en 2014, en tenant compte d'une autre difficulté posée par les élections municipales.

1. Communication sur le SAGE

Réalisation de plaquettes sous la forme d'un livret pédagogique destinées aux communes sur les thématiques suivantes :

- Zones humides
- Urbanisme
- Inondation/Aménagement entretien de l'espace
- Cours d'eau/ Milieux aquatiques
- Assainissement/Eaux pluviales
- AEP

Réunion d'information des communes sur la portée du SAGE, en particulier sur les documents d'urbanisme (avec le guide urbanisme)

2. Animation/coordination des actions sur le SAGE

Mise en place du suivi du SAGE : Acter l'état N+1 du SAGE en début 2014.

Journée de terrain sur la thématique des ouvrages : nouveaux équipements sur Brieux, travaux d'arasement de l'Enfernay et protocole de suivi, projet de Pontécoulant, et pourquoi pas nouveau projet sur le Bateau et Fouillerie ?

Information de la CLE sur les diverses actions d'animation agricoles/ par les différents organismes GRAB, CUMA, CIVAM, chambre d'agriculture.

3. Mission technique sur les zones humides

Un bilan à mi-parcours a été fait avec l'AESN fin novembre et a permis de valider, confirmer et maintenir les actions du technicien de l'IIBO pour 2014.

Dans l'attente de la validation de la nouvelle maquette, l'IIBO pourrait se proposer comme opérateur des MAET zones humides en 2015.

4. PAPI

En 2014, l'IIBO poursuivra son animation et la coordination du PAPI. Il est à noter que la programmation FEDER 2014-2020 est en cours d'élaboration. Actuellement, le conseil régional de Basse-Normandie, autorité de gestion, ne peut se prononcer quant à la présence de l'objectif thématique « Promouvoir l'adaptation aux changements climatiques ainsi que la prévention et la gestion des risques » dans le futur programme opérationnel.

Par ailleurs, l'accent sera mis sur la mise en œuvre de l'axe 1 du PAPI, à savoir l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque à destination des élus et des populations.

L'IIBO assistera également les communes volontaires pour la matérialisation des repères d'inondation sur les territoires couverts par un PPRI ou un PPRL.

5. Gouvernance

Des réflexions sont toujours en cours et montrent la nécessité d'une maîtrise d'ouvrage à l'échelle du bassin Orne Seulles :

- pour la mise en œuvre du PAPI (obligation réglementaire)
- pour la mise en œuvre des SAGE.

Compte tenu des contraintes financières des membres de l'Institution, il semble difficile aujourd'hui pour la structure de garantir un financement des missions à la hauteur des besoins notamment pour la mise en œuvre des SAGE.

Se pose de ce fait, la question de faire évoluer la structure pour permettre une participation financière des collectivités locales du bassin autres que les départements (échelon inter communal).

Un courrier accompagné d'une note a été envoyé en début d'année aux présidents des deux départements afin de connaître leur positionnement respectif et leur implication vis-à-vis de l'IIBO et de son évolution.

Pour rappel, l'IIBO doit absolument évoluer dans ses statuts avant mars 2015.

Le vice-président de la CLE Orne
moyenne

Jean-Pierre SALLES